

### L'aide alimentaire

Depuis 1968, la Communauté participe aux programmes internationaux d'aide alimentaire portant sur les céréales. En 1974, 1 869 440 tonnes avaient été fournies par l'intermédiaire des organes de la Communauté. Indépendamment des programmes internationaux, elle a fourni du lait et des œufs en poudre, des matières grasses et du sucre. Elle organise des plans d'urgence pour lutter contre la famine, la sécheresse et d'autres calamités naturelles. C'est ainsi qu'elle a aidé les pays du Sahel: en 1974, elle leur a fourni 130 000 tonnes de céréales, 14 000 tonnes de lait en poudre et 6 000 tonnes de matières grasses.

### L'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (A.C.P.)

Le Traité de la C.E.E. prévoyait une association de cinq ans entre la Communauté et les dépendances d'outre-mer de la Belgique, des Pays-Bas, de la France et de l'Italie, principalement en Afrique. Lorsque ces pays sont devenus indépendants, la Communauté a offert de renégocier l'association avec eux sur la base d'une complète égalité.

Une nouvelle convention d'association, d'une durée de cinq ans, a été signée à Yaoundé (Cameroun) en 1963, et a été

Citoyens du Togo plongés dans la lecture d'un journal annonçant la signature de la Convention de Lomé - Signée en 1975 à Lomé, capitale du Togo, cette convention a créé des liens commerciaux entre la Communauté et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui, par ailleurs, bénéficient de son aide.

